

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE  
 REPUBLIQUE FRANCAISE  
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE  
 CANTON DE TAVERNY

\* \* \* \*

COMMUNE DE FREPILLON

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 en date du 6 octobre 2011

L'an deux mil onze, le six octobre à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le vingt-sept septembre 2011, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

**Présents :**

Bernard TAILLY (*Maire*)

Jean BENITEZ DE LUGO, Dominique BERNARD, Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Patricia ZEISS, (*maires adjoints*)  
 Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE,  
 Micheline MAINGUET, Roger MIGNOT, Bernard PAUTET, Patricia POIZAC, Nathalie POUILLE, Monique RISCH,  
 Chantal WALTER (*conseillers municipaux*)

**Secrétaire de séance :** Cédric CHEVROLLIER

La séance est ouverte à 21 h sous la présidence de Bernard TAILLY.  
 Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 3 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

**1. ADMINISTRATION GENERALE**

**1.1. Accord sur la demande d'adhésion du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable des communes de la Vallée de Chauvry (SIAEP) au syndicat des eaux d'Ile de FRANCE (SEDIF)**

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire rappelle que la commune de Frépillon est alimentée en eau potable par le SIAEP de la Vallée de Chauvry, dont il est président.

Le SIAEP envisage de transférer sa compétence au SEDIF ce qui aura pour conséquence positive pour la commune de Frépillon et les usagers des communes adhérentes d'avoir une eau en provenance de Méry dont décarbonatée. M. le Maire précise que le coût pour l'utilisateur sera inférieur dans le cas où Véolia se désisterait ; au pire dans le cas contraire, l'eau serait au même prix.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et compte tenu qu'il n'y a que des avantages à adhérer au SEDIF, approuve l'adhésion du SIAEP au SEDIF.

**1.2. Adhésion de la Commune au Comité départemental du tourisme et des loisirs**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Commune au Comité départemental du tourisme qui peut représenter un enjeu économique pour Frépillon.

### **1.3. Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets**

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. le Maire prend acte du rapport d'activité du syndicat tri action.

### **1.4. Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable**

Rapporteur : M. le Maire

L'assemblée délibérante prend acte du rapport du SIAEP.

### **1.5. Demande de subvention à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)**

Rapporteur : Michelle TORTOSA

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès de la DRAC pour la restauration du tableau Saint Nicolas, classé au monument historique. Michelle TORTOSA précise que la subvention peut atteindre 50 % du coût de la restauration hors taxe.

## **2. FINANCES**

### **2.1. Budget supplémentaire de la Commune – année 2011**

Rapporteur : Yves GITTON

Le budget supplémentaire de la Commune pour l'année 2011 s'élève à la somme de :

Section de fonctionnement :	327 160,85 €
Section d'investissement :	2 997 117,43 €

Yves GITTON donne lecture des minimales modifications intervenues en section fonctionnement. Pour ce qui est de l'investissement, l'extension des bâtiments communaux est en grande partie budgétée ainsi que les prochains travaux d'enfouissement de la rue du Boudar. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le budget supplémentaire.

### **2.2. Indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor - attribution**

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur le principe de versement d'une indemnité au Trésorier principal.

Après discussion, le Conseil municipal par 14 voix pour, 3 abstentions et 1 vote contre, adopte le principe de versement d'une indemnité.

### **2.3. Versement de l'indemnité de conseil au Trésorier principal**

Rapporteur : Yves GITTON

M. le Maire adjoint en charge des finances propose de verser un montant de 590,44 € net à Monsieur BENHAFESSA Reidha rappelant l'aide consentie dans la gestion financière de la commune.

Le versement est adopté par 14 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre.

## **2.4. Application du taux 0 sur la consommation finale d'électricité**

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire informe l'assemblée que la loi de 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité donne aux communes la possibilité de voter une taxe de 0 à 8 % s'appliquant sur une partie de la facture, s'ajoutant au prélèvement du Département qui est de 4 %.

Le Conseil considère que la taxe n'est pas équitable puisque seule l'énergie électrique est taxée.

Il propose donc de ne pas alourdir les charges des administrés et maintenir un taux de 0 % sans changement.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette décision.

## **3. ENVIRONNEMENT – URBANISME**

### **3.1. Orientation à approfondir dans les études pré-opérationnelles pour l'aménagement de la Plaine de Pierrelaye Bessancourt**

Rapporteur : M. le Maire

Comme cela a été évoqué lors de conseils précédents, le dossier de boisement de la Plaine de Pierrelaye évolue de façon positive et rapide. M. le Maire se réjouit de la solution retenue aujourd'hui de boiser cet espace. Solution dont il a toujours été le défenseur.

L'objectif aujourd'hui est de délibérer d'une part sur les scénarios d'orientation d'aménagements et d'autre part se prononcer sur la définition de la structure en charge de la gestion.

Sur la 1<sup>ère</sup> délibération le Conseil municipal ouï l'exposé de M. le Maire se déclare favorable à ce que les études pré-opérationnelles portent sur l'approfondissement des scénarios A et C et cela conformément aux délibérations de tous les partenaires (communes, département...).

Sur les orientations pour la gouvernance de la plaine, le Conseil municipal à l'unanimité, mandate M. le Maire pour poursuivre au nom de la commune les discussions sur la gouvernance du projet de la Plaine de Pierrelaye.

## **4. QUESTIONS DIVERSES**

### **4.1. Attribution d'une subvention exceptionnelle**

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire propose de rajouter une délibération et de verser conformément au budget supplémentaire voté précédemment, une subvention exceptionnelle de 300 € à Cyber'frep.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, Dominique BERNARD et Martine BERNARD ne prenant pas part au vote, approuve le versement de 300 €

## **INFORMATION AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Enfouissement des réseaux rue du Boudar / angle République

Les travaux devraient être effectués en janvier – février 2012

- Extension des bâtiments communaux

M. le Maire informe que le permis de construire a été déposé, qu'il s'agit d'un dossier complexe et dont le chantier débutera également début 2012.

- NRA (Relais France Telecom pour Internet)

M. le Maire et M. GITTON rappellent l'engagement de la Commune de doter celle-ci du haut débit et annonce donc la connexion des abonnés vers le 20 octobre.

Un communiqué sera adressé par flash aux Frépillonais.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23 h 00.